TIPI-RECRUTEMENT



VOTRE GESTIONNAIRE DE TEMPS PARTIELS

08/06/2017

Levée de fonds

Présentation du projet de levée de fonds pour accompagner le développement de TIPI par une campagne de communication nationale, une appli, et des embauches.

TIPI-Recrutement

LEVEE DE FONDS

SOMMAIRE:

1) Présentation globale	
2) L'innovation à développer	
3) Stratégie de développement	
4) Actualités commerciales	
5) Budgets	
6) Segmentation de Marché	

1) Présentation Globale :

<u>Le cadre</u>: aujourd'hui, le chômage continue d'augmenter, et les emplois à temps partiels, autrefois choix de vie, deviennent des pis-aller, sans être réellement organisés. De plus en plus d'emplois à temps partiels subis sont à constater, accompagnés d'une augmentation des travailleurs pauvres. Comme dans d'autres pays de la CEE, nous allons vers de plus en plus d'emplois à temps partiel sur notre territoire.

<u>Projet objet</u>: création d'un site internet interactif accompagné d'une application spécialisée pour les emplois à temps partiels.

<u>Projet_description</u>: Ancien Directeur Commercial du SAP (service à la Personne), je me suis aperçu que 30 000 entreprises de ce secteur cherchent des solutions pour mieux recruter, et répondre aux demandes toujours plus importantes (des milliers de postes non-pourvus).

Dans le même temps, les candidats en temps partiels cherchent à augmenter leurs heures de travail, et les chômeurs à acquérir un emploi. Ils ne savent pas, ou plus, vers qui se tourner. Cela représente près de 4,5 millions de personnes en France dépourvues d'outils adaptés.

Les étudiants, et de plus en plus de retraités cherchent des revenus complémentaires.

Je propose une plateforme internet, TIPI, doublée d'une application, mettant en correspondance les besoins des entreprises (profils candidats <u>et créneaux horaires</u>) avec ceux des candidats. Les réponses tombent en instantané chez le candidat, et chez l'entreprise qui n'a plus qu'à contacter le demandeur. Elle est ainsi sûre d'avoir quelqu'un de disponible (agenda du candidat actualisé de façon permanente) répondant aux critères.

A ce jour, aucun autre dispositif équivalent n'existe sur le marché.

Il n'existe aujourd'hui que des Banques de données de CV demandant beaucoup de temps d'analyse et d'entretiens pour les entreprises, sans savoir si le candidat est disponible sur les horaires recherchés. TIPI offrira ainsi un gain de temps et de productivité considérable pour les entreprises.

Dans le même temps TIPI permettra une amélioration substantielle des conditions de vie des temps partiels, et une diminution marquée du chômage en augmentant et matchant mieux l'offre des entreprises et celle des candidats.

La Grande-distribution, les Services à Domicile, l'Hôtellerie-Restauration, l'Interim, les emplois étudiants, et bien d'autres, sont tous demandeurs d'une solution efficace de recrutement.

TIPI sera La solution efficace pour l'emploi. Notre **récente convention avec la Fédération des Services** à la Personne (FESP), représentant 22500 entreprises, ainsi que nos différents partenariats (AIRBUS Group) en sont la preuve.

Modèle éco: L'accès candidat est gratuit, et les sociétés souscrivent un abonnement mensuel.

Vidéo

La structure TIPI:

Initiateur et Directeur de projet : Jean-pierre PAVY

54 ans

Directeur commercial et marketing depuis près de 25 ans Ancien DG de LVL Médical Ouest (société de HAD de 80

personnes)

Ancien Créateur et dirigeant de JPP Conseil : spécialisée

dans les solutions de développement des entreprises.

Connaissance approfondie des marchés Médicaux-sociaux Dir comm Auxiliadom : spécialiste Temps partiels dans le

SAP

Intervenant dans la plateforme ProDSAP

Création de la SAS TIPI le 27 juin 2016 avec la Directrice de l'Agence de communication « Destinations » (25% des parts): stratégie de communication, support création, numérique, et Média

Les données de marché :

En 2014, 25,8 millions de personnes ont un emploi et 2,8 millions sont au chômage au sens du BIT en France métropolitaine. Près de neuf actifs occupés sur dix sont des salariés. Un peu plus des trois quarts des actifs occupés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, mais les jeunes, entrés récemment sur le marché du travail, accèdent moins souvent à ce type de contrat. Le sous-emploi, massivement féminin et affectant particulièrement les employés non qualifiés, s'établit à 6,4 % des actifs occupés. En France métropolitaine, le chômage concerne 9,9 % des actifs en moyenne en 2014, comme en 2013. Depuis 2012, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes, et l'écart s'accroît en 2014. Plus fréquent chez les jeunes actifs de moins de 25 ans, le chômage est plus durable chez leurs aînés, notamment chez les seniors, dont plus de six sur dix sont au chômage depuis plus d'un an. En ajoutant les chômeurs au « halo » autour du chômage, en 2014, plus de 4,2 millions de personnes sont sans emploi et souhaitent travailler, soit 100 000 personnes de plus en un an. En incluant les départements d'outre-mer, à l'exception de Mayotte, le taux de chômage s'élève à 10,3 % en 2014 et le nombre de personnes sans emploi souhaitant travailler à 4,5 millions.

En 2014, 18,9 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel, soit 0,5 point de plus qu'en 2013. Le temps de travail hebdomadaire habituel, hors périodes de congés ou de récupération due à la réduction du temps de travail (RTT), est de 23 heures pour les temps partiels et de près de 41 heures pour les temps complets

1,64 million de personnes sont en situation de sous-emploi en 2014, soit 6,4 % des actifs occupés , part en léger recul sur un an (- 0,1 point). Il s'agit majoritairement de personnes en emploi à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire (1,57 million de personnes, dont près d'un quart recherchent activement un nouvel emploi), mais aussi de personnes en emploi, à temps partiel ou complet, connaissant une période de chômage technique ou partiel (70 000 personnes). Le sous-emploi affecte surtout les femmes, celles-ci occupant près de 4 emplois à temps partiel sur 5, les jeunes et les professions non qualifiées : respectivement 9,5 % des femmes, près de

12 % des moins de 25 ans et 15 % des ouvriers et employés non qualifiés sont en situation de sousemploi.

Source: Insee, enquête Emploi 2014.

Non salariés 2 968 11,5 8,1 14,7 Salariés 22 832 88,5 91,9 85,3 dont : Intérimaires Apprentis 530 2,1 1,3 2,7 Apprentis 363 1,4 1,1 1,7 Contrats à durée déterminée (CDD) 2 219 8,6 10,7 6,7 Contrats à durée indéterminée (CDI) 19 721 76,4 78,8 74,2 Ensemble 25 802 100,0 100,0 100,0 Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 Heures habituellement travaillées 40,6 39,1 41,6	2,4
dont : Intérimaires 530 2,1 1,3 2,7 Apprentis 363 1,4 1,1 1,7 Contrats à durée déterminée (CDD) 2 219 8,6 10,7 6,7 Contrats à durée indéterminée (CDI) 19 721 76,4 78,8 74,2 Ensemble 25 802 100,0 100,0 100,0 Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 Heures habituellement 40,6 39,1 41,6	
Intérimaires 530 2,1 1,3 2,7 Apprentis 363 1,4 1,1 1,7 Contrats à durée déterminée (CDD) 2 219 8,6 10,7 6,7 Contrats à durée indéterminée (CDI) 19 721 76,4 78,8 74,2 Ensemble 25 802 100,0 100,0 100,0 Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 Heures habituellement 40,6 39,1 41,6	97,6
Apprentis 363 1,4 1,1 1,7 Contrats à durée déterminée (CDD) 2 219 8,6 10,7 6,7 Contrats à durée indéterminée (CDI) 19 721 76,4 78,8 74,2 Ensemble 25 802 100,0 100,0 100,0 Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 Heures habituellement 40,6 39,1 41,6	
Contrats à durée déterminée (CDD) 2 219 8,6 10,7 6,7 Contrats à durée indéterminée (CDI) 19 721 76,4 78,8 74,2 Ensemble 25 802 100,0 100,0 100,0 Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 Heures habituellement 40,6 39,1 41,6	<mark>6,3</mark>
déterminée (CDD) 19 721 76,4 78,8 74,2 Contrats à durée indéterminée (CDI) 19 721 76,4 78,8 74,2 Ensemble 25 802 100,0 100,0 100,0 Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 Heures habituellement 40,6 39,1 41,6	16,0
indéterminée (CDI) 25 802 100,0 100,0 100,0 100,0 Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 100,0	29,3
Temps complet 20 931 81,1 69,2 92,2 Heures habituellement 40,6 39,1 41,6	46,0
Heures habituellement 40,6 39,1 41,6	100,0
	75,3
	37,3
Temps partiel 4 872 18,9 30,8 7,8	<mark>24,7</mark>
Heures habituellement 22,9 23,3 21,3 travaillées	20,3

En moyenne en 2014, la part des personnes au chômage depuis un an ou plus parmi l'ensemble des chômeurs en France métropolitaine s'élève à 42,4 %. Ces chômeurs, dits « de longue durée », représentent 4,2 % de l'ensemble de la population active . Ce taux avait atteint en 2008 son plus bas niveau depuis le début des années 2000 (à 2,6 %) et n'a pas cessé de croître depuis, augmentant de 1,6 point en l'espace de six ans (dont 0,2 point en 2014)

Parmi les chômeurs cherchant un emploi salarié, 89,1 % déclarent en chercher un à temps complet et presque autant chez ceux qui sont au chômage depuis au moins un an (87,2 %). Cependant, plus la période de chômage se prolonge, plus ils sont prêts à accepter un emploi à temps partiel : 74,4 % pour les chômeurs de moins d'un an, 80,5 % lorsque la durée passée au chômage est comprise entre un et deux ans et 88,2 % lorsqu'elle est supérieure ou égale à deux ans. Soit, un potentiel mini de 74,4% des 4,2 millions de chômeurs, équivalent à 3,124 millions de personnes.

Au total, selon les chiffres vus précédemment, nous avons 3,124 + 1,64 (sous-emploi) = 4,764 millions de personnes potentiellement concernées par le temps partiel.

Caractéristiques des employeurs et niveau de qualification des salariés à temps partiel 9 salariés sur 10 à temps partiel sont employés dans le secteur tertiaire. L'activité salariée à temps partiel est très développée chez les particuliers employeurs et dans le secteur des activités de nettoyage où la moitié des salariés sont à temps partiel, le plus souvent faute d'avoir trouvé un temps plein.

Le travail à temps partiel est plus fréquent dans les entreprises de petite taille et parmi les employés. Les salariés à temps partiel « subi » occupent souvent des emplois peu qualifiés alors que le temps partiel « choisi » est plus fréquent parmi les cadres ou professions intermédiaires.

Les conditions d'emploi des salariés à temps partiel

Les salariés à temps partiel « subis » occupent plus souvent des emplois précaires (CDD, intérim) que ceux à temps partiel « choisi » ou à temps complet. Ils sont également plus exposés au risque de chômage et accèdent moins fréquemment à la formation. Les salariés à temps partiel, « subi » ou « choisi », ont des horaires de travail moins réguliers que ceux à temps complet.

L'évolution récente du travail à temps partiel dans les entreprises

Sur la période récente, le taux de temps partiel a reculé en 2008 avant de se redresser fortement en 2009 pour se stabiliser à un niveau supérieur à celui de 2003-2007. La progression récente du temps partiel a surtout concerné les hommes, les seniors, les salariés en CDI et les formes de temps partiel « choisi ».

L'organisation hebdomadaire du travail à temps partiel

31 % des salariés à temps partiel effectuent une durée hebdomadaire relativement longue (supérieure à 24 heures, valeur médiane) sur moins de 5 jours, alors que 16 % ont une durée hebdomadaire courte (inférieure à 24 heures) mais travaillent au moins cinq jours par semaine. Un tiers des salariés à temps partiel ont une durée hebdomadaire courte répartie sur moins de cinq jours par semaine tandis que 21 % ont une durée hebdomadaire relativement longue et travaillent au moins cinq jours. L'organisation hebdomadaire du travail à temps partiel varie fortement selon les secteurs et les raisons du temps partiel.

Durée travaillée et rémunérations des salariés à temps partiel

En moyenne, les salariés à temps partiel travaillent 23,2 heures par semaine en 2011, soit 40 % de moins que les salariés à temps complet (39,6 heures par semaine). Les rémunérations mensuelles et horaires des salariés à temps partiel sont relativement faibles. La moitié des salariés à temps partiel ont un salaire net inférieur à 850 euros par mois. Plus d'un quart des salariés à temps partiel des entreprises sont rémunérés sur la base du Smic horaire.

Pour compléter leurs revenus, certains salariés à temps partiel sont multiactifs (16 %): 11 % exercent le même métier chez plusieurs employeurs (multi-employeurs) et 6 % exercent différents métiers (17) (multi-métiers). Pour ces salariés multi-actifs, le revenu mensuel net moyen passe de 791 euros dans leur emploi principal à 1 230 euros une fois pris en compte tous leurs emplois (contre 1 997 euros pour les temps complets). Ils travaillent au total en moyenne 27,0 heures par semaine, dont 19,8 heures dans leur emploi principal.

La multiactivité concerne autant les hommes à temps partiel que les femmes (16,4 %

et 16,5 % respectivement). Elle est **très fréquente chez les employés des services directs aux particuliers (35 %), mais concerne également assez souvent les agents du nettoyage** qui travaillent en entreprise (18 %) et les salariés des arts, spectacles et activités récréatives (26 %). 21 % des salariés à temps partiel « subi » cumulent plusieurs activités (13 % sont multi-employeurs et 8 % multi-métiers),

Les pratiques du temps partiel dans trois secteurs du tertiaire

Les modes d'usage du temps partiel varient selon les secteurs. Dans la grande distribution, le temps partiel est surtout féminin avec de longues durées hebdomadaires de travail; dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, il est plus masculin et plus jeune; dans les activités de **nettoyage en entreprise**, il concerne des femmes plutôt âgées, ayant de faibles durées du travail.

9 salariés à temps partiel sur 10 sont employés dans le secteur tertiaire

Le temps partiel concerne 22 % des emplois salariés (hors contrats en alternance (6)) dans le tertiaire, contre 7 % dans l'industrie et 5 % dans la construction. Les activités de services les plus utilisatrices de ce type d'emploi sont les activités de nettoyage en entreprise, l'hébergement et la restauration, ou la grande distribution et l'éducation, la santé et l'action sociale

Dans certains secteurs du tertiaire, le temps partiel est un travail presque exclusivement féminin.

Ainsi, dans les activités financières et d'assurance et les activités immobilières, le temps partiel, moins fréquent que dans les autres secteurs (respectivement 13 % et 16 % des salariés sont à temps partiel), concerne pour l'essentiel des femmes (respectivement 93 % et 88 % des salariés à temps partiel). Les femmes représentent 87 % des salariés à temps partiel dans l'éducation, la santé et l'action sociale.

Les spécificités de certains secteurs en termes de recours au temps partiel « subi » persistent, une fois tenu compte des caractéristiques des salariés qu'ils emploient (sexe, âge, diplôme et situation

familiale): « toutes choses égales par ailleurs », la probabilité d'être à temps partiel « subi » plutôt qu'à temps complet est nettement supérieure pour les salariés des secteurs des autres activités de service (activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, activités des organisations associatives...), de l'éducation-santé-action sociale, de l'hébergement et de la restauration ou encore des activités scientifiques et techniques (ce secteur englobe notamment les activités de nettoyage).

Les jeunes et les seniors à temps partiel dans les entreprises

Les jeunes et les seniors sont sur-représentés parmi les emplois à temps partiel. Les raisons qui motivent le travail à temps partiel varient fortement selon l'âge. Le temps partiel « subi » concerne davantage les jeunes que les seniors : 46 % des jeunes à temps partiel contre 26 % des seniors. Le temps partiel est plus souvent de courte durée pour les jeunes et les seniors que pour les autres classes d'âge : deux tiers d'entre eux travaillent moins de 24 heures par semaine. Le taux de temps partiel des salariés en CDI est plus élevé pour les jeunes et les seniors. Les jeunes en contrats précaires sont en revanche moins fréquemment à temps partiel que les autres classes d'âge. Dans le tertiaire, 27 % des jeunes et 34 % des seniors travaillent à temps partiel.

Les raisons principales du travail à temps partiel

Près d'1 salarié sur 3 est à temps partiel faute d'avoir trouvé un temps complet

Le fait de travailler à temps partiel peut être une décision contrainte par la nature des offres d'emploi disponibles (on parle alors de temps partiel « subi ») ou relever d'un choix du salarié motivé par différentes raisons : concilier vie familiale et vie professionnelle, se former, cumuler plusieurs activités professionnelles, se retirer partiellement du marché du travail pour des raisons de santé... (on parle alors de temps partiel « choisi »).

32 % des salariés à temps partiel (37 % des hommes et 31 % des femmes) déclarent être à temps partiel faute d'avoir trouvé un travail à temps complet. Ces salariés, qualifiés par la suite de salariés à temps partiel « subi », représentent 6 % de l'ensemble des salariés (2 % pour les hommes et 9 % pour les femmes).

Précarité du temps partiel

Les salariés qui travaillent à temps partiel faute d'avoir trouvé un temps plein ont en revanche des situations d'emploi beaucoup plus précaires : 29 % sont en CDD ou intérim et 9 % sont en contrats aidés, contre 11 % et 2 % pour les salariés à temps partiel « choisi » et 10 % et 0,5 % pour les salariés à temps complet.

Les salariés qui travaillent à temps partiel faute d'avoir trouvé un temps complet sont en outre

plus exposés au risque de chômage : ils sont 5 fois plus nombreux que les temps partiels « choisis » à avoir connu au moins un mois de chômage au cours de l'année précédente (9) et 4 fois plus nombreux que les temps complets. Il n'est de ce fait pas surprenant que leur ancienneté dans l'entreprise soit plus faible que celle des autres salariés : 67 % des salariés à temps partiel « subi » déclarent travailler dans leur entreprise depuis moins de 5 ans, contre 34 % pour les autres salariés à temps partiel et les salariés à temps plein.

Enfin, les salariés à temps partiel « subi » accèdent moins fréquemment à la formation : seuls 6 % déclarent avoir suivi une formation au cours des trois derniers mois contre 10 % des salariés à temps partiel « choisi » et des salariés à temps complet.

Les salariés à temps partiel ont des horaires de travail moins réguliers

Les salariés à temps partiel **ont plus souvent des horaires variables d'une semaine à l'autre** et travaillent habituellement plus fréquemment le samedi que les salariés à temps complet, notamment lorsqu'ils sont à temps partiel « subi » . Ainsi, **30 % des salariés**

à temps partiel « subi » ont des horaires variables, contre 25 % des autres temps partiels et 22 % des temps complets. De même, 34 % des personnes à temps partiel « subi » travaillent habituellement le samedi, contre 28 % des autres temps partiels et 26 % des personnes à temps complet.

En revanche, on observe peu d'écarts sur le travail habituel le dimanche tandis que le travail habituel le soir ou la nuit est plus fréquent chez les salariés à temps complet (respectivement 17 % et 8 % contre 13 % et 4 % pour les salariés à temps partiel).

Les Besoins des entreprises de SAP

La grande parme du secteur des services à la personne

L'instabilité fiscale et les difficultés de recrutement bloquent leur développement.

MARIE-CÉCILE RENAULT **●** ②Firenault

EMPLOI Stimulé par le vieillissement de la population et le travail des femmes, le secteur des services à la personne (garde d'enfants, aide aux seniors, ménage, jardina-ge, etc.) était voué, il y a encore dix ans, à un bel avenir. Mais, avec son 1,9 million d'emplois - recrutés soit directement par les particuliers, soit par des associations ou des entreprises dédiées -, il fait du sur-place. Sa croissance, au départ soutenue, est bridée et rien ne permet d'affirmer qu'il parviendra, comme le prédit le ministère du Travail, à doubler son poids économique d'ici à 2022, pour représenter 2,5 % du PIB.

La cause de ce mal est simple. Bien que la France compte 3,8 millions de chômeurs, le secteur peine à recruter. 89 % de ses chefs d'entreprise déclarent rencontrer des difficultés d'embauche, en augmentation depuis deux ans pour 77 % d'entre eux, selon une étude de la Fédération du service aux particuliers (FESP). Première raison évoquée : le manque de motivation des candidats. « C'est catastrophique! Il me manque 1 550 personnes pour satisfai-re les besoins de mes clients. Et encore, je pourrais signer beaucoup plus de contrats si j'étais sûr de re cruter! », s'agace Guillaume Richard, le patron de O2, le leader français des services à la personne, qui emploie plus de 12 000 salariés et prévoit d'en embaucher 5 000 de plus en 2015.

Recruter est un challenge », confirme Charles Dauman, le directeur général de Shiva, spécialiste du ménage et repassage à domicile, qui compte ouvrir 40 nouvelles agences et recruter 3 000 personnes d'ici à fin 2016. En cause, un système qui dissuade les salariés de travailler plus d'un certain nombre d'heures afin de ne pas perdre leurs allocations ou les avantages induits.

Effets de seuil

Le calcul est d'ailleurs vite fait! « Si vous gagnez moins de 9 600 euros par an, vous avez le droit à la CMU. aux transports gratuits, aux aides au logement, vous ne payez ni taxe d'habitation ni redevance, vous touchez la prime de rentrée de Noël, etc., égrène Guillaume Richard. Un salarié qui fait 20 heures dé clarées par

mois et touche 650 euros d'aides diverses a tout intérêt à faire 15 heures sup au noir. Au final, il touchera 1700 à 2000 euros net par mois. Le système le dissuade de travailler plus déclaré. » Le patron d'O2 pointe ici le côté pervers des effets de seuil qui font perdre au salarié ses aides pour quelques euros gagnés en plus. Certes, le RSA activité a été mis en place pour éviter ce type de déconve-nues, mais il n'intervient que sur les aides d'État, pas sur les droits connexes locaux.

Second frein à l'emploi : l'instabilité réglementaire et fiscale, qui incite les familles à basculer dans le

l'employeur travaillées par le salarié. Le mentionne un

TRAVAIL

Variante du travail au noir, le «travail gris» consiste pour à ne déclarer qu'une partie des heures bulletin de salaire nombre d'heures travaillées inférieur à célui réalisé. Le travail gris a

explosé depuis

quatre ans.

travail « au noir » ou « gris ». I acteurs citent pêle-mêle la hau de la TVA (de 5,5 % à 10 %, vo 20 % pour certains services), suppression du forfaît en 2013. encore le projet de loi vieilliss ment, qui arrive le 14 septembr l'Assemblée, et risque de désorg niser la filière en supprima l'agrément de l'État.

« L'élasticité au prix dans le se teur est très forte. Au moindre cho gement, les ménages font des ar trages et bascule tout ou partie noir », rappelle Maxime Aiach patron d'Açadomia et président la FESP. Ce qui conduit l'État à p dre souvent d'une main ce qu croit gagner de lautre. « Avec la du forfait, le gouvernement affirm gagner 250 millions par an, il e perdu 300, calcule-t-il. Si on n assure une stabilité et visibilité glementaires et que des mesures s prises pour diminuer le coût prestations, on peut créer 100 (emplois d'ici trois à cinq ans ».

Enfin, alors que le manque qualification des candidats cons tue aussi un frein à l'emploi, il urgent d'améliorer la formati

« Toutes nos entreprises invest sent en formation, mais n'est pas à la hauteur l'enjeu. Les pouve publics doivent me en place des filières str turées et avoir une prise parole forte pour valoriser métiers », conclut Maxime Aia On en est encore loin...

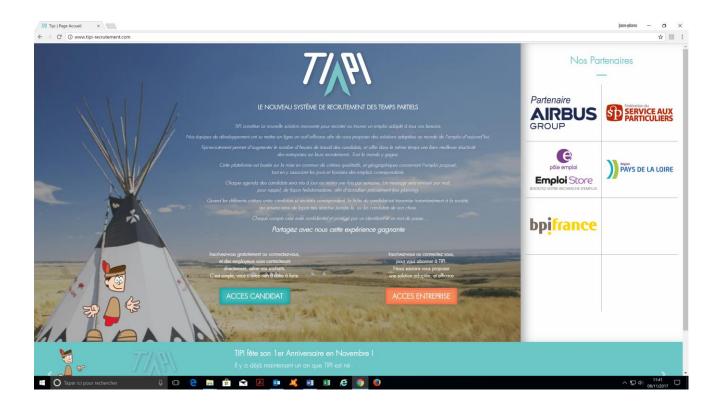
Poids des services à la personne dans l'économie

Nombre d'emplois dans

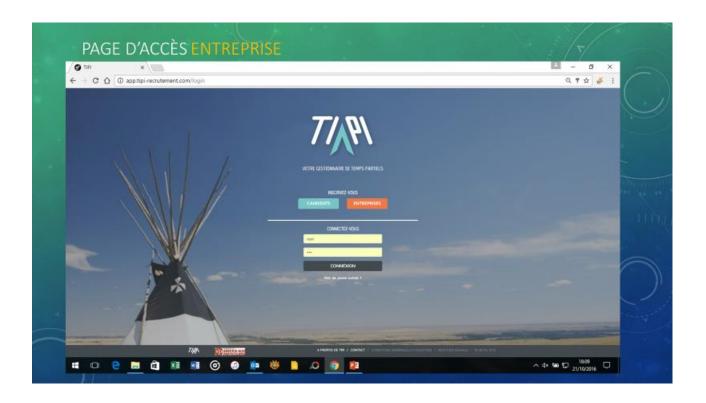
Aujourd'hui, il existe 22 000 sociétés de SAP sur le territoire français reliées à la FESP (source FESP), et 33 836 au total sur toute la France au 30/11/2015.(source DGE) 77,5% sont des entreprises privées, 18,5% des associations, et 4% des organisme publics (CCAS).

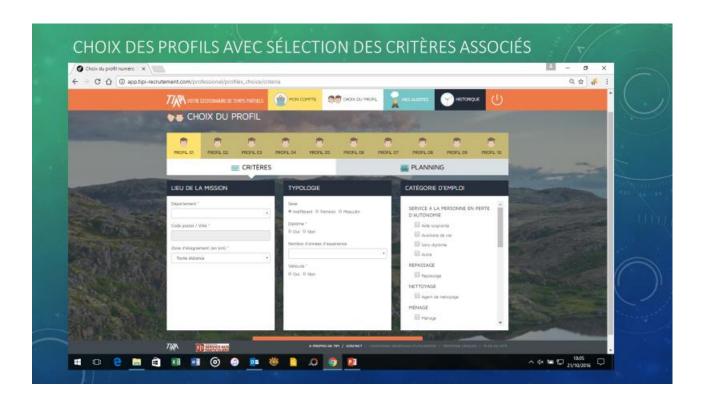
En 2013, cela représentait 1,4 millions de professionnels travaillants pour 2,7 millions de consommateurs, soit 886 millions d'heures rémunérées.

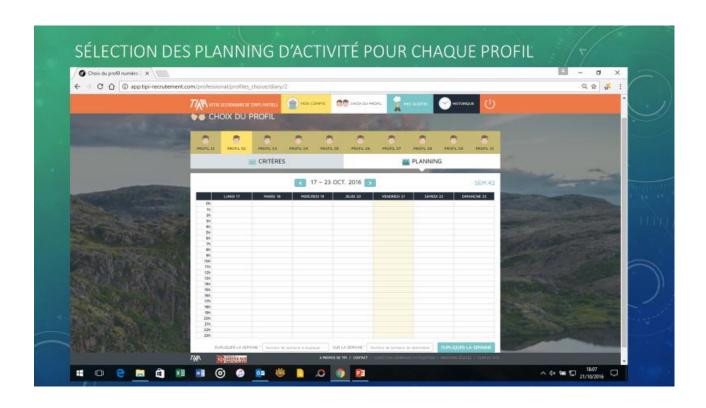
2) L'innovation à développer

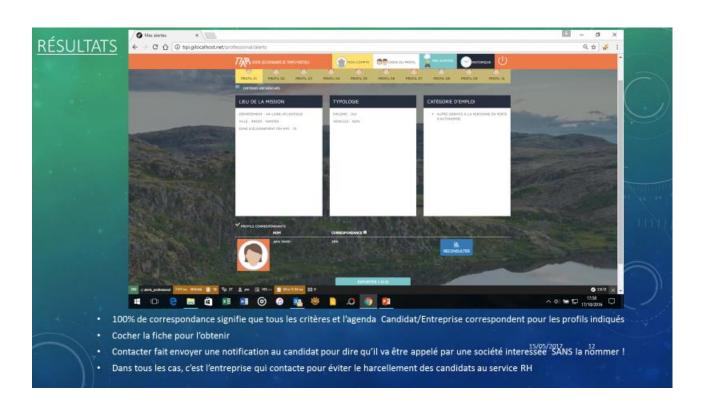


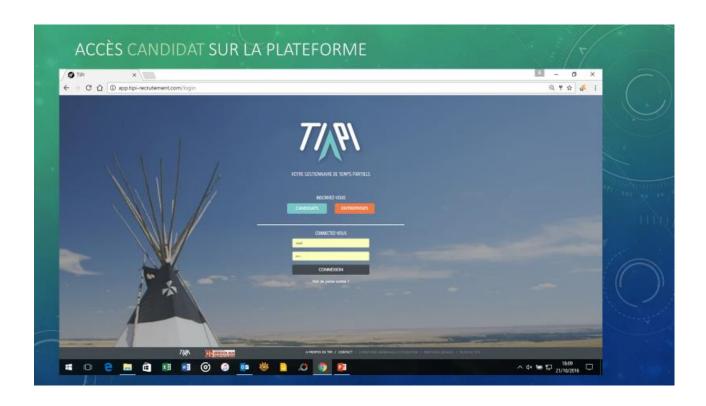


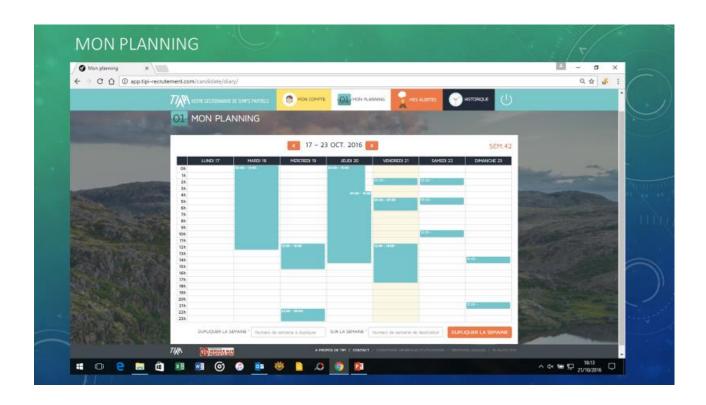


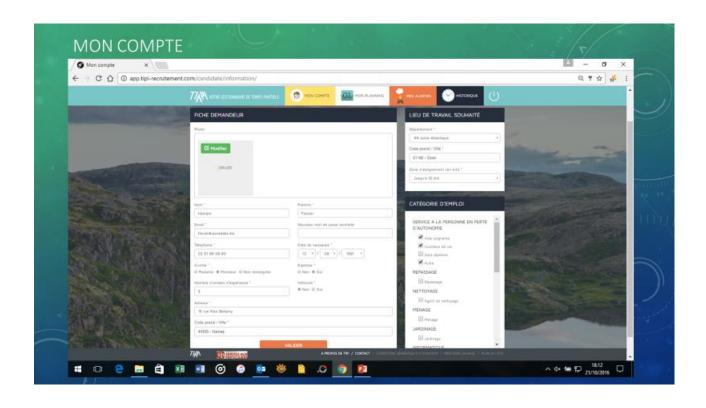


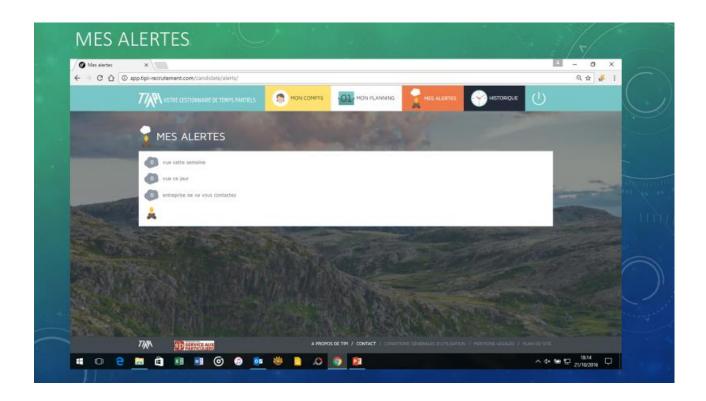


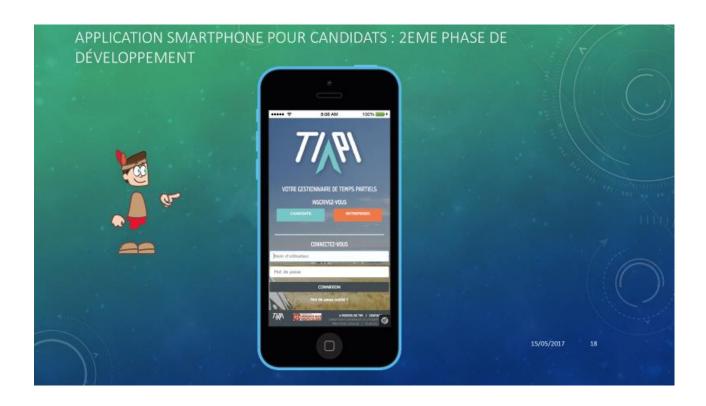














RÉSULTATS ACTUELS

- -> en 12 mois, + de3500 candidats actifs sont déjà inscrits sur TIPI
- -> en 7 mois, une 60 aine de professionnels ont déjà contractualisé avec TIPI
- -> Médiapost devient client en Novembre
- -> 1 groupement de 20 pro à la Martinique doit valider un contrat début 2018 (UROSAP)
- · -> en Nov, signature partenariat co-marketing avec idVroom, solution mobilité développée par le groupe SNCF
- -> en Octobre, TIPI gagne le concours BNP Paribas des entreprises innovantes, permettant le déploiement d'une campagne média (60 000€) sur tout le mois de Novembre (réseau, Internet, Presse, Agences BNP, etc...)
- En Novembre: 354 700 vues sur notre page FB, et 35 000 vues de notre site!
- -> Efficacité TIPI: en moyenne, 50% des candidats sélectionnés par TIPI sont retenus pour appels et entretiens

19/01/2018

22

EN QUELQUES SEMAINES, TIPI EST DÉJÀ RECONNU POUR SES AVANCÉES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- TIPI est classé société innovante par la BPI, avec le soutien de la RDI
- TIPI reçoit le soutien de Initiative Loire Océan
- TIPI est soutenu par Région Pays-de-Loire
- TIPI a développé une convention d'exclusivité avec la Fédération des Services à la Personne (FESP)
- TIPI est référencé sur le site Emploi Store de Pôle Emploi
- Pôle Emploi et TIPI tourne une vidéo de présentation de la plateforme pour être présentée dans les agences Pôle Emploi et le FB de Pôle Emploi
- TIPI signe une convention de partenariat avec AIRBUS GROUP le 30 Mars.
- · En Mai, Tipi est présenté à la DGE lors d'une réunion nationale des DIRECCTE à Paris.
- En juillet, TIPI obtient la Bourse Frenchtech pour le développement de son Appli.
- · TIPI est retenu comme partenaire Job par l'Université de Nantes (20 Facultés)







www.tipi-recrutement.fr





3) Stratégie de développement

1) Etapes du Développement:

- a) Première phase : marché du SAP
 Entreprises privées, Associatif, puis public
- b) Deuxième Phase : Pôle Emploi
- c) Troisième phase : Services, Grande distribution, Hôtellerie-Restauration, Emplois étudiants, Interim, etc....

2) Les besoins Phase 1 :

- Compléter le temps partiel des salariés : moyenne autour de 20h/sem ; sous-emploi.
- Améliorer et développer le recrutement des sociétés de services : beaucoup de besoins
- Pas assez d'intervenants pour le soutien à l'autonomie
- Pas assez d'intervenants pour le soutien aux aidants
- Augmenter les propositions de services + combler le manque d'effectifs + diminuer le chômage + diminuer le sous-emploi.

3) Les cibles:

- Salariés temps partiel : complément de planning et donc de rémunération
- Chômeurs : retour à l'emploi
- Entreprises de services : répondre aux besoins qui augmentent
- Associations SAP: idem
- CCAS: idem
- Interim: nouveaux emplois
- Pôle Emploi : améliorer la recherche d'emploi directement
- Retraités en sous-revenus
- Améliorer les rémunérations de temps partiel + augmenter les services + recul du chômage

4) Fonctionnement:

- Créer un réservoir de candidats : base de données multicritère reliée aux plannings de disponibilités actualisée en temps réel
- Matcher les plannings de besoins et de demandes entre entreprises et candidats
- Base alimentée par les salariés en temps partiel et demandeurs d'emploi
- Base alimentée par les entreprises de services
- Base alimentée par Pôle Emploi
- Base alimentée par sociétés d'Intérim, et organismes de formation
- Plateforme consultable par tous les intervenants pré-sités
- Pépondre aux besoins de chaque intervenant et aux besoins croissants du marché

5) Principe: site internet + Application SmartPhone

- Fiche contact et Qualité du demandeur
- Planning des disponibilités du demandeur
- Abonnement sociétés de SAP : proposition de planning + critères qualitatifs des besoins : profils
- Correspondance automatique des profils aux sociétés, et notifications, alertes pour les demandeurs

6) Développement :

- Ecoles et centres de formation
- Pôle Emploi
- Sociétés privées des secteurs cibles
- Associations de SAP
- Sociétés d'Interim
- Maison de l'emploi
- DIRECCTE
- Plateforme professionnelles
- Syndicats de salariés
- FESP
- MEDEF

7) Financements:

- Abonnements de mise à disposition de la plateforme TIPI auprès des sociétés
- Partenariats Publics: Pôle Emploi, Conseils Généraux, Conseils Régionaux, Etat, Plateformes professionnelles, BPI.
- Privés : Sociétés SAP, Fondations, Mutuelles, Banques, Assurances
- Fonds d'investissements , Business Angel
- Publicité: annonces sur le site

8) Commercialisation:

- Lancement : salon des Seniors de Paris du 7 au 10/11/2016 en co-marketig avec la FESP (septembre 2016)
- Développement : Ile-de-France, Régions (Normandie, Grande Aquitaine, PdL,....)
- Moyens : Média presse + JPP + réseau commercial régional
 - + Conférences et articles de presse
 - + Salons, Forum
 - + Campagne d'affichage Métro
 - + Pôle Emploi
 - + FESP
- Ciblage: CG, C Région, DIRECCTE, Etat, Pôle Emploi, FESP, SYNERPA, ... et SAP, Interim

4) Actualités commerciales



Actualités commerciales TIPI (12/05/2017)

- Lancement de TIPI le 17 Novembre 2016 au Salon des Services à la Personnes de Paris
- TIPI vainqueur du concours BNP Paribas 2017 des entreprises innovantes, catégorie Informatique et télécom. TIPI gagne une campagne média de 60 000€ sur Novembre 2017
- TIPI se voit offrir une grande interview dans le journal La Tribune fin Octobre : http://www.latribune.fr/supplement/la-tribune-now/jean-pierre-pavy-tipi-le-temps-partiel-entemps-reel-756115.html

Partenariats:

- Signature partenariat avec la FESP (Fédération des Services à la Personne, 22500 entreprises) le 17
 Novembre 2016 : diffusion et exclusivité TIPI au sein de la Fédération.
- Validation par Pôle Emploi de la présence de TIPi sur l'Emploi Store le 22 Décembre 2016
- Partenariat avec Pôle Emploi Région pays de Loire depuis fin Janvier 2017 : promotion, et formation sur TIPI dans les agences Pôle Emploi de la région, invitation de TIPI sur tous les salons de l'Emploi régionaux
- Tournage vidéo de TIPI pour diffusion au sein des agences Pôle Emploi courant Mai 2017
- Partenariat AIRBUS GROUP signé le 4 Mars 2017
- Présentation TIPI à toutes les DIRECCTE de France en réunion nationale à la DGE (Dir Gale des Entreprises) le 23 Mars, sous l'égide du ministère des finances : développement d'une collaboration sur chaque région.
- Mise en place de TIPI en Guyane avec le partenariat de la DIECCTE locale : validée début Avril pour mise en place septembre 2017
- Présentation TIPI au MEDEF lors de la réunion nationale à Paris des centres de formation pour les métiers du Service à la Personne, le 5 avril 2017: mise à disposition d'un module de formation (CD ROM, Logiciel TIPI) pour tous les étudiants de cette filière sur la recherche d'emploi numérique. Objectif Novembre 2017. Information de TIPI à tous les candidats sortants.

Présence Salons : stand + distrib Flyers

- Salon de l'Emploi de La Turballe (15 Février 2017)
- Salon de l'Emploi d'Angers (3 Mars 2017)
- Salon de l'Emploi La Vilette (Paris le 5 Mars 2017)
- Salon de l'Emploi Saisonnier La Baule (15 Mars 2017)
- Salon de l'Emploi Rouen (6 et 7 Avril)
- Salon de l'Emploi Paris (4 Mai)
- Salon Etudiants Faculté Nantes (28 Sept)
- Salon de l'Emploi Paris pour l'emploi (5 et 6 Oct)
- Salon de l'Emploi E-Tonomy Les Mureaux (11 et 12 Oct)
- Salon du SAP Paris Porte de Versailles (14 et 15 Nov)

Lancement Vidéo TIPI Candidat, le 15 mai 2017 : Réseaux sociaux, You Tube, etc...

Résultats Candidats : inscriptions depuis le 22 Décembre 2016

A fin Décembre, plus de 2000 candidats se sont inscrits sur TIPI (moins d'1 an !)

Les inscrits sont pour l'instant majoritairement sur Paris/Région Parisienne, Nantes-St Nazaire, Rouen, Toulouse,...là où se sont déroulées nos principales actions de communication.

Nous notons toutefois de plus en plus d'inscrits sur toute la France :

La page Facbook de Tipi a été vue en novembre 354 000 fois, notre site 38 738 fois!

Développement d'actions de communication et de partenariats à venir pour développer :

- Rendez-vous avec la Direction de la DGE (Dir Générale des Entreprises) pour collaboration avec les DIRECCTE de France
- Envois mails par Pôle Emploi Pays-de-Loire à tous les demandeurs d'emplois de la région concernés par du temps partiel, pour informations sur plateforme Tipi-recrutement.
- Mise en place partenariat Job avec Universités pour promouvoir TIPI auprès des étudiants.
- Début d'actions auprès des Caisses de Retraites, Mutuelles, et Assurances.
- RDV en Novembre pour installation Tipi sur les plateformes SAP du 92 et 78 (plus de 150 entreprises)
- Mediapost souhaite un partenariat, format co-marketing, pour 2018
- Partenariat avec idVroom, solution de mobilité, du groupe SNCF; but : proposer un service global pour le retour à l'emploi. Mise en place Novembre 2017.

Résultats Entreprises : inscriptions depuis Mai 2017 (car attente d'un nombre suffisant de candidats à offrir)

Premières actions dans le secteur du SAP, puis à venir Hotellerie-Restauration, puis Commerce-Grande-distribution.

A fin Décembre, une 50 aine de sociétés se sont inscrites sur TIPI.

Ex: ADAHP service, Family Sphère, Maison et Svces, Agidom, GDS, Mediapost,...

En attente:

- **-** O2
- UROSAP Martinique : 20 sociétés de la Martinique
- Adomis
- **-**

Le développement se poursuit avec des demandes chaque semaine.

Le succès auprès des agences inscrites et appartenant aux grands réseaux nationaux, tels O2, GDS, Family Sphère, E comme Enfant, etc... développera très vite les inscriptions au sein de ces grands réseaux d'agences.

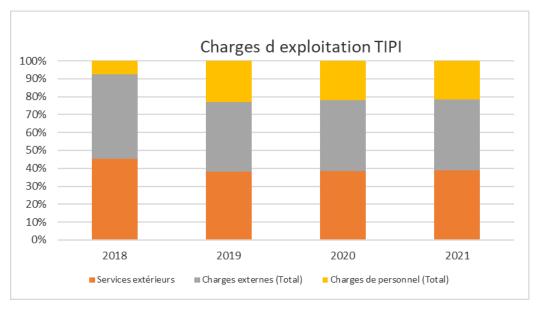
Projets:

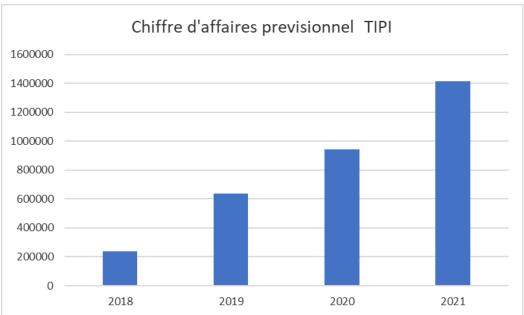
- Développement de TIPI sous format Application (demande Bourse FrenchTech)
- Développement logiciel interactif ou site dédié pour étudiants métiers du SAP
- Développement TIPI spécifique pour collaboration avec AGEFIPH (en attente validation budgétaire par FESP)
- Développement d'une plateforme pour les Organismes de formations présentant leurs candidats aux entreprises (en attente validation IRSAP mi-novembre)

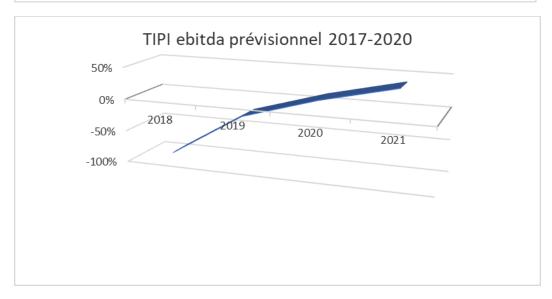
5) Budgets

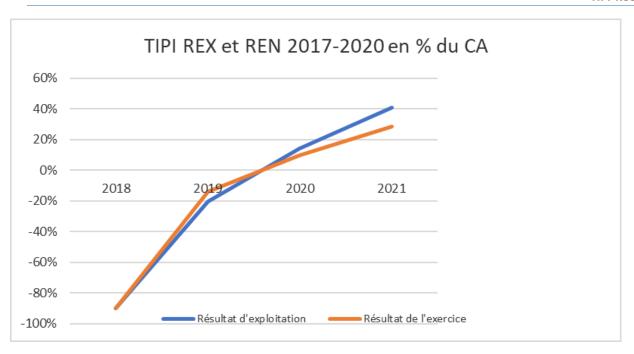
Désignation	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%
Prestations vendues	239200	100%	640000	100%	944500	100%	1413150	100%
Vente d'abonnements	232000	97%	632800	99%	937300	99%	1405950	99%
Location espaces publicitaires	7200	3%	7200	1%	7200	1%	7200	1%
Chiffre d'affaires	239200	100%	640000	100%	944500	100%	1413150	100%
Subventions d'exploitation								
Bourse TPI								
Total des produits d'exploitation	239200	100%	640000	100%	944500	100%	1413150	100%
Fournitures consommables	15996	7%	10200	1,6%	11200	1%	12424	0,9%
Electricité	1500	9%	2000	20%	2200	20%	2500	20%
Petit équipement	4000	25%	4400	43%	4800	43%	5324	43%
Fournitures administratives	3500	22%	3800	37%	4200	38%	4600	37%
Services extérieurs	360284	151%	458179	72%	491305	52%	513871	36%
Location bureaux	6500	2%	32641	7%	33290	7%	33961	7%
Location serveurs	4800	1%	5000	1%	5200	1%	5500	1%
prestation informatique externalisée, dev		8%	30000	7%	30000	6%	30000	6%
Location véhicules	5000	1%	18199	4%	20024	4%	22017	4%
Primes d'assurances	1000	0%	2040	0%	2080	0%	2124	0%
Commission Fédé.Serv.à la Pers.	8000	2%	38250	8%	56363	11%	62001	12%
Honoraires comptables / juridiques	3000	1%	3300	1%	3630	1%	3993	1%
Frais de constitution		0%		0%		0%		0%
Publicité, publications	210000	58%	210000	46%	210000	43%	210000	41%
Salons expositions + marketing	52200	14%	57000	12%	63000	13%	70000	14%
Déplacements	30000	8%	47996	10%	52797	11%	58079	11%
Repas	6002	2%	9604	2%	10564	2%	11620	2%
Frais postaux	562	0%	600	0%	650	0%	700	0%
Frais télécommunications	2220	1%	2449	1%	2497	1%	2545	0%
Services bancaires	1000	0%	1100	0%	1210	0%	1331	0%
Frais de dossier sur emprunt								
Charges externes (Total)	376280	157%	468379	73%	502505	53%	526295	37%
Impôts et taxes	2046	0,9%	3541	0,6%	3008	0,3%	3073	0,2%
CET	500	24%	600	17%				
Taxe d'apprentissage	855	42%	1626	46%	1663	55%	1699	55%
Formation professionnelle	691	34%	1315	37%	1345	45%	1374	45%
Salaires bruts (Salariés)	20500	9%	143100	22%	146760	16%	150240	11%
Développeur informatique n°1	10000	49%	30000	21%	30600	21%	31200	21%
Commerciaux	0	0%	84000	59%	86400	59%	88800	59%
Secrétaire comptable	5500	27%	23100	16%	23760	16%	24240	16%
Stagiaires	5000	24%	6000	4%	6000	4%	6000	4%
Charges sociales (Salariés)	4800	2%	46836	7%	48072	5%	49272	3%
Développeur informatique n°1	3000	63%	10500	22%	10704	22%	10920	22%
Commerciaux	0	0%	29400	63%	30240	63%	31080	63%
Secrétaire comptable	1800	38%	6936	15%	7128	15%	7272	15%
Salaires bruts (Dirigeant)	33600	14%	66000	10%	67200	7%	68400	5%
PAVY Jean-Pierre	33600	100%	66000	100%	67200	100%	68400	100%
Charges sociales (Dirigeant)	6500	3%	29700	5%	30240	3%	30780	2%
PAVY Jean-Pierre	16800	258%	29700	100%	30240	100%	30780	100%
CICE	-4104	-1%	-10026	-1%	-10282	-1%	-10526	-1%
Charges de personnel (Total)	61296	26%	275610	43%	281990	30%	288166	20%
Dotations aux amortissements	14855	6%	21656	3%	24481	3%	19123	1%
Création site et application 1	6050	41%	6050	28%	3025	12%		0%
Création site et application 2	6111	41%	7333	34%	7333	30%	1223	6%
Mise à jour site et application	1222	8%	3667	17%	3667	15%	2444	13%
Mise à jour site et application		0%	1467	7%	4400	18%	4400	23%
Mise à jour site et application		0%		0%	1500	6%	4500	24%
Mise à jour site et application		0%		0%		0%	1556	8%
Matériel de bureau et informatique	500	3%	500	2%	250	1%		0%
Matériel de bureau et informatique	972	7%	1667	8%	1667	7%	694	4%
Matériel de bureau et informatique	312	0%	972	4%	1667	7%	1667	9%
Matériel de bureau et informatique		0%	312	0%	972	4%	1667	9%
Matériel de bureau et informatique Matériel de bureau et informatique		0%		0%	9/2	0%	972	5%
	454477	190%	769186	120%	811984			
Total des charges d'exploitation	-215277	-90%	-129186	-20%	132516	86%	836657	59%
Résultat d'exploitation Charges financières	539		-129186 425	-20%	306	14% 0%	576493	41%
Charges financières		0%					185	0%
Intérêts sur emprunts	539	100%	425	100%	306	100%	185	100%
Résultat financier	-539	0%	-425 120611	0%	-306	0%	-185	0%
Résultat courant	-215816	-90%	-129611	-20%	132210	14%	576308	41%
	0	0%	-38883,3	-6%	39663	4%	172892,4	12%
Impôt sur les bénéfices	_	0657	00====	4.000		4.007	402 5	
Impôt sur les bénéfices Résultat de l'exercice	-215816 Hors subventions	-90%	-90727,7	-14%	92547	10%	403415,6	29%

Budget intégrant la levée de Fonds sur le projet Communication









juin-16

juin-16

Fonds propres TIPI SAS au 28/10/2017

Apports

4000

11 200

100 100

7000		nov-16		Subvention TPI de la RDI (er
6000		nov-16		Subvention région PdL Valid
15 000		nov-16		prêt d'honneur Initiative Loi
12 000	févr-17		2ème versement ARCE début janvier>	9
			2017	c'
3 000€ pour augment Capit	ítal par Associé			,
NOUVEAU CAPITAL SOCIA	L 16 000€ en Février 2017			•
emprunt pro de la Société	. Générale : 20 K€			,
8246	8246		1er décaissment:Rbsnt resta	tant Facture Différé rbsn
			Oréades V1 TIPI 28/11	,
5 000		avr-17		1er versnt Partenariat Airbu
5 000		oct-17		2e versnt Partenariat Airbus
88 200				•
11900		Sept-17		Bourse FrenchTech à la BPI
1		Sur les 34	000€ nécessaires pour le développement de l'Appli	ıi.
		Tipi, 1190	00€ ont été débloqués par la BPI.	

Nature

Capital initial

Apport perso (cpte d'associ

Demande Levée de Fonds pour accélération développement national :

Investissements de développement (à budgéter tous les ans)

Répartition	Annuel	le :
-------------	--------	------

Marketing	Flyers et Docs de présentation 500 €/mo	is 6 000
Supports de comm (Roll up, stylo, tec	500 €/mois	6 000
Tournage vidéo, matériel stand		<u>15,000</u>
27,000		27,000
Communication	inscriptions salons Emploi 1250/mois	15 000
inscriprions salons entreprises	1 500/trimest	6 000
Frais salons	700€x 6mois	4 200
Comm pour partenaires (Fédé, Syndic)	500€/mois	6 000
Média presse ecrite	5000€x 6mois	30 000
Média télé, radio		30,000
Média campagne Métro printemps		72,000
Média campagne Métro septembre		<u>72,000</u>
		235 200 -> 262 000
Développement Application TIPI		Solde : 22 100 -> 284 100

Fabrication d'un stand TIPi pour salon

Média Affichage 10 plus grandes grandes villes 8000€/ville

Média Bus 10 plus grandes villes 8000€/ville <u>160 000</u>

160 000

TOTAL 444,000

L'objectif de cet apport, est d'accélérer la croissance pour positionner TIPI-recrutement comme la Référence incontournable du marché de l'emploi à Temps partiel.

Nos différents contacts au sein de le Direction Générale des Entreprises (DGE) au sein du ministère des finances, ainsi qu'au niveau des DIRECCTE et de Pôle Emploi, nous poussent à profiter de cette demande pour installer et positionner TIPI comme outil « institutionnel »!, l'état n'ayant actuellement aucun autre outil adapté pour faire baisser le chômage, en développant ces emplois à temps partiels (comme l'ont déjà fait l'Allemagne, ou l'Angleterre). S'en suivra un possible développement de TIPI sur les proches pays de l'Europe du sud.

6) Segmentation de marché

Le marché du travail est un marché complexe où les sites de recrutements axés sur les dépôts de CV et annonces employeurs vont bon train. Ces sites sont en plus très généralistes et plutôt orientés temps pleins. Tipi a décidé de se concentré sur une part spécifique de ce marché, actuellement dénué de réponse adaptée pour ce type d'emploi : le temps partiel .C'est par une approche innovante et très réactive pour les employeurs que Tipi veut devenir demain la référence de ce type d'emplois.

Ainsi, avec sa plateforme spécialisée pour les temps partiels, Tipi doit incorporer deux cibles différentes pour réussir son évolution :

- 1) Les candidats s'inscrivants à titre gratuit
- 2) Les entreprises souhaitant travailler avec Tipi à titre payant (Abonnements mensuels)

1) Les candidats:

C'est le nombre de candidats, et sa diversité qui feront que les entreprises feront appel à Tipi ; il faut donc investir fortement en communication sur cette ressource obligatoire, qui en tant que telle ne rapporte rien avec une inscription gratuite.

- a) première cible : les salariés à temps partiels souhaitant augmenter leurs revenus : 2 Millions de personnes
- b) deuxième cible : les demandeurs d'emplois concernés : 3,2 Millions de personnes
- c) troisième cible : les étudiants : 1,7 Millions travaillent durant l'année, dont la moitié à mi-temps
- d) quatrième cible : les retraités en manque de revenus, en augmentation permanente.

2) Les entreprises : (source DGE)

Nous avons identifié 4 grands secteurs économiques directement intéressés par le travail à temps partiel, et en très forte tension sur ce type de recrutements. En analysant ces secteurs, on s'aperçoit que nombre d'emplois non-qualifiés peuvent changer de secteur d'activité Exemple : ménage soit en Hôtellerie, en Entreprise, ou à domicile ! On obtient ainsi plus de solutions pour les entreprises et les candidats. Actuellement, tous les autres sites restent très spécialisés métiers, code ROM, comme Pôle Emploi !

- a) Le secteur du Service à la Personne (SAP) : 36 200 entreprises en 2017 Cela représente 370 M d'heures pour 432 600 intervenants, soit une moyenne de 18,2H/ semaine/intervenant ; donc un gros besoin pour compléter le nombre d'heure/semaine. Entre 2014 et 2017, les entreprises de SAP ont développées une croissance de 5 M d'heures, et il s'est créé 3 000 sociétés supplémentaires, mais il manque en fait, 7M d'heures non-couvertes!
- b) Les Services aux entreprises : 3 ont retenu principalement notre attention :
 - → Distribution de prospectus : que du temps partiel représentant une centaine de milliers d'emplois par an avec un fort turn-over. Peu d'intervenants : deux principaux Mediapost et Adrexo, représentant 95% de ce marché (sources AFDAS)
 - Mediapost : filiale de la Poste ; 10 500 distributeurs sur 195 plateformes ; 12 000 recrutements par an

- Adrexo: Filiale groupe Ouest France; 22 863 distributeurs sur 249 plateformes; 10 000 recrutements par an.
- Nettoyage Propreté: 34 846 entreprises représentant 274 038 ETP; principalement que du temps partiel; fort turnover avec des horaires souvent décalés . 12,4 Md d'€ en 2014 avec 481 675 employés. 4 043 entreprises créées en 2014. (sources FEP)
- → Sécurité: 6 419 entreprises représentant 124 344 ETP; beaucoup de temps partiels avec des horaires souvent décalés. 4,5 Md d'€ avec 160 400 salariés. Augmentation effectifs 2015/14: +6%, avec 58 000 embauches en 2015.(sources SNES)
- c) Le secteur HCR: c'est le 5eme secteur d'emplois avec 7 M d'emplois
 La Restauration représente 350 000 entreprises, avec 13 000 créations depuis 10 ans.
 Beaucoup de temps partiel avec de plus en plus de turnover nécessitant des embauches
 permanentes.
 En 2015, on comptait: 125 000 Restaurants (hors Hotel-Restaurant), 30 500 Hotels (avec et
 sans restaurant), et 26 000 Cafés, pub, bar, discothèques cette dernière partie représentant
 plus de 52 000 employés pour 6,5 Md d'€.
 Rien que pour la Restauration rapide, cela représentait un CA 2014 de 18 M d'€. Mc Donalds
 comptait à lui seul 1 342 établissements en 2014 représentant 150 000 employés.
- d) La Grande Distribution: 1,7 M de salariés (2015) en constante hausse; les 6 plus grands groupes représentent 603 137 salariés. Selon Pôle Emploi, il y a eu 150 000 projets de recrutements en 2016, dont 25 000 en lle-de-France. Beaucoup de temps partiels avec des horaires décalés, pour une majorité d'emplois non-qualifiés.

 En 2016, on comptait: plus de 2 000 Hypermarchés, et 10 000 Supermarchés, représentants 110 Md d'€.

3) Répartition d'activités pour TIPI:

2010

		2018								2019					
Déploiement		T1		T2		T3	T4		T1		T2	Т	3	T4	
SAP															
Distrib Prospectus															
Nettoyage															
Sécurité															
Grande Distribution															
HCR															
		2	2018						2019						
Investissements		T1		T2		T3	T4		T1		T2	Т	3	T4	
SAP	X	Χ	Х	X		Х	Х	Х		Х			Χ	X	
Distrib Prospectus	Х	Χ	Х		Х	Х	Х	х		Х			Х	Х	
Nettoyage					хх	Х	Х	Х		Х			Х	Х	
Sécurité							Х	Х		Х			Х		

2019

Grande Distribution

HCR

Segmentation TIPI